

Questions orales

Puis-je dire au sujet du commentaire du député de Saint-Jean-Est que nous n'avons renoncé à rien.

M. McGrath: Vous en avez fait cadeau.

M. Crouse: Je voudrais poser une brève question supplémentaire au ministre. Comme très prochainement des représentants du secteur de la pêche vont venir à Ottawa rencontrer le ministre et un groupe de ses collègues du cabinet pour discuter de la stratégie alimentaire du Canada et qu'il sera sans doute question des espèces de poissons insuffisamment utilisées qui sont actuellement pêchées par les flottes étrangères dans notre zone de 200 milles, le ministre peut-il nous dire s'il a des projets en vue pour que les pêcheurs canadiens prennent ces poissons ce qui fournirait des emplois aux Canadiens tant en mer que dans les conserveries?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Oui, monsieur l'Orateur, nous avons des projets. Et non seulement nous avons des projets, mais nous avons également du concret. Cette année, nous avons appuyé certaines initiatives à cet égard. En fait, nous avons participé à une entreprise des plus fructueuses, celle qui a découvert des populations de crevettes dans les eaux du nord de Terre-Neuve et nous évaluons leur importance. Nous avons également conclu un accord avec des vaisseaux canadiens et étrangers pour pêcher et commercialiser le calmar. Mais je rappellerai au député que si nous voulons avoir accès à de nouveaux marchés nous ne devons pas fermer complètement notre zone de pêche aux flottes étrangères.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES EXPORTATIONS D'URANIUM—LA POSSIBILITÉ D'ENTENTE QUANT AUX GARANTIES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à propos de la réponse qu'il a donnée il y a quelques instants. Le ministre n'ignore sans doute pas qu'il inquiète certains députés quand il déclare qu'on a maintenant éliminé certaines dispositions des garanties exigées par le Canada dans le cadre des négociations avec la CEE qui ne sont pas encore terminées. Je ne lui demande pas de nous parler des propositions qui font encore l'objet de négociation. Je lui demande de dire à la Chambre aussi brièvement que possible quels sont les points que l'on a ainsi éliminés des garanties exigées par le Canada.

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Peut-être ai-je prononcé le terme «éliminé» par inadvertance. Je voulais dire que l'on s'était entendu sur ces dispositions à la satisfaction des deux parties. Nous en sommes arrivés à une entente sur des points tels que les transferts technologiques et certains autres d'un caractère technique extrêmement complexe dont je ne saurais parler en termes suffisamment compréhensibles—je ne sais ce qu'il en est du député—sans disposer de notes pour le faire. Ce sont là les

points dont je voulais parler quand j'ai utilisé le terme «éliminé», et que j'ai dit que nous en avons faits des articles de négociations permanentes tandis que nous nous étions entendus sur certains autres. Je puis dire au député que la difficulté fondamentale qu'il nous reste encore à résoudre concerne les conditions dans lesquelles nous reprendrions les expéditions durant une période provisoire pendant que les études du PIECCN se poursuivent sur l'évaluation du cycle complet du combustible nucléaire.

● (1502)

Voilà le problème. Le député n'ignore sans doute pas que les Européens demandent un arrangement temporaire d'une durée limitée et que, pour notre part, nous tentons de trouver un moyen de les satisfaire sans mettre en péril l'issue des négociations du PIECCN ou sans revenir sur les principes fondamentaux de notre politique d'exportation nucléaire.

ISRAËL—LE CHANGEMENT POSSIBLE D'ATTITUDE QUANT AU DROIT SUR LE TERRITOIRE OCCUPÉ

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui fait preuve de beaucoup de lucidité. Compte tenu du fait qu'à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, la semaine dernière, le Canada a voté de concert avec Israël, les États-Unis et El Salvador contre une motion condamnant l'occupation continue par Israël du territoire d'autres États souverains, et compte tenu du fait que nous avons voté avec la grande majorité des pays membres de l'ONU le 28 octobre contre l'implantation de colonies israéliennes dans les territoires occupés, le ministre peut-il nous dire si notre dernier vote représente un changement dans la politique canadienne et, dans l'affirmative, pourquoi un tel changement a-t-il eu lieu, et si le gouvernement du Canada estime maintenant que nous devrions légitimer les conquêtes militaires?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, il n'y a pas de changement dans notre politique. Notre vote contre la résolution s'est fondée sur deux prémisses, la première étant que la résolution exigeait le retrait de tous les territoires occupés. Nous avons toujours pensé que le texte anglais relatif aux territoires occupés était le seul valable à ce sujet. La seconde, bien sûr, c'est qu'elle exigeait également la reconnaissance, dans un certain contexte, de l'Organisation de libération de la Palestine, organisation, je le répète, que nous avons pris le parti d'éviter de nommer ou de reconnaître comme étant le soi-disant porte-parole légitime des Palestiniens. Il n'y a pas eu de changement de politique, mais, en toute franchise, nous ressentons une irritation croissante face à ce que je considère des résolutions inutiles, qui ne servent pas à nous faire progresser vers notre but et objectif ultime qui est, bien sûr, d'amener les parties à Genève.

Des voix: Bravo!